

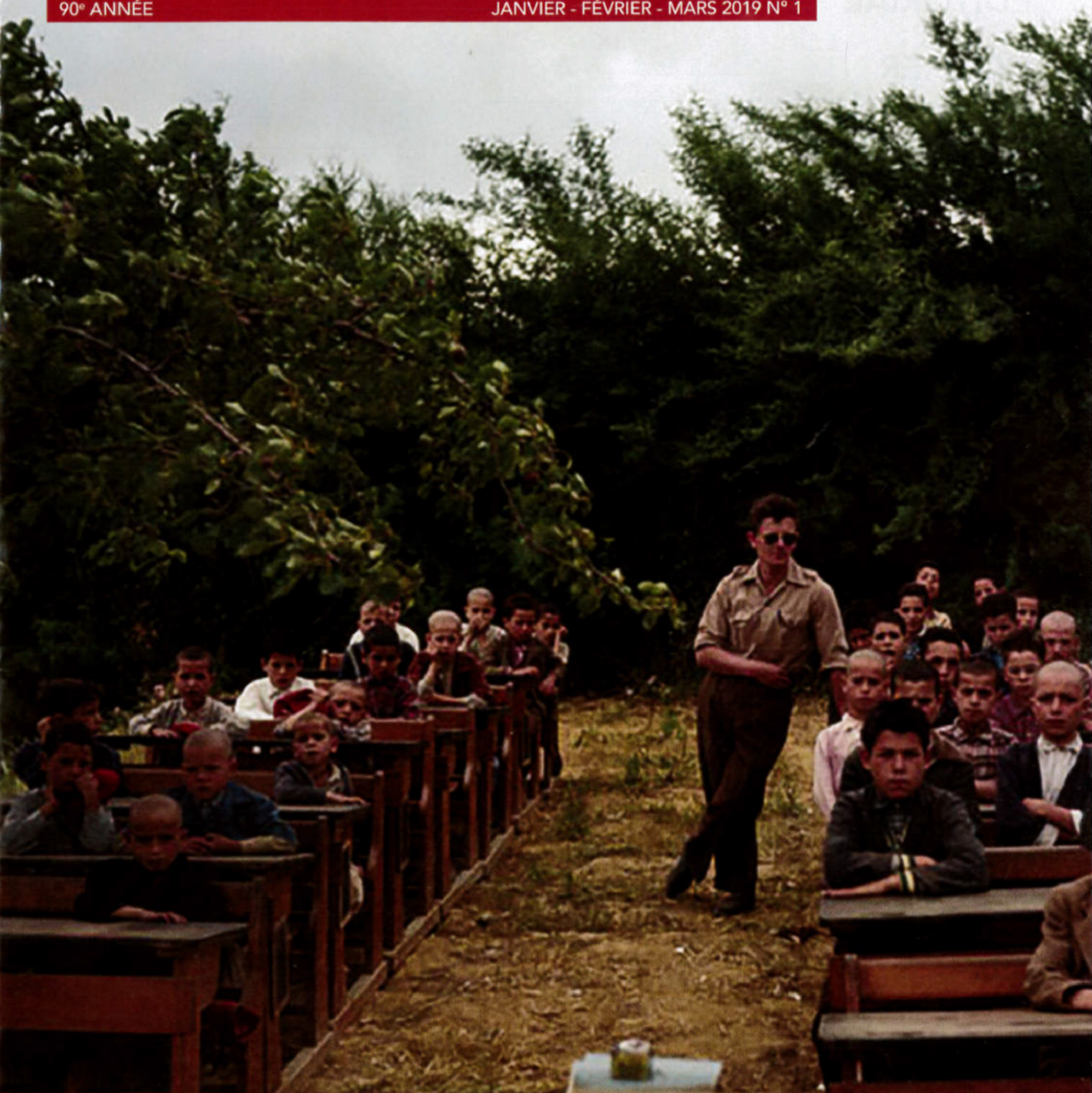
ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

90^e ANNÉE

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019 N° 1



LES SAS

Une mission civilo-militaire méconnue

Les SAS



Une mission civilo-militaire méconnue

« Il faut reprendre pour ainsi dire à l'envers le travail des fellaghas. Ils terrorisent ? À nous de rassurer. Ils désorganisent ? À nous de réorganiser. Ils brisent le ressort des populations pour les empêcher de se défendre ? À nous de leur rendre le goût et la possibilité de résister » (Jacques Soustelle, gouverneur général en 1955).

Dans le contexte du processus de décolonisation des territoires de notre empire, concrétisé notamment sur le continent africain par la suppression du protectorat au Maroc et en Tunisie, il était clair que l'Algérie allait à son tour faire valoir le droit de son peuple à s'émanciper de la tutelle de la France.

Aussi, dès novembre 1954, l'insurrection organisée dans l'Aurès et la Kabylie par le FLN (Front de libération nationale) se répandit rapidement dans les trois départements de l'Algérie pour aboutir à un conflit qui durera huit années.

Peuplée de 940 000 Européens et de 8,4 millions de Français musulmans, l'Algérie,

administrée par une assemblée algérienne composée de deux collèges, était dirigée par un gouverneur général en 1955 puis un ministre résident de 1956 à 1958 et un délégué général de l'Algérie de 1958 à 1962.

L'objectif du FLN était de s'attaquer dans les douars à tous les symboles de notre présence en incendiant les récoltes, en détruisant les écoles, en assassinant les colons, les musulmans francophiles et les fonctionnaires dans le but de séparer les deux communautés.

Dès le début du soulèvement les autorités françaises font le constat que les régions et les communes mixtes sont sous administrées, que le manque de fonctionnaires compétents est patent et qu'il faut faire appel aux cadres de l'armée pour remédier à ces carences.

Un commandement civil et militaire est mis en place début 1955 dans le massif de l'Aurès sous la direction du général Parlange (ancien officier des Affaires indigènes) et, même si le bilan de cette action apparaît mitigé, de nombreuses régions étant sous-développées, l'expérience sera étendue à l'ensemble de l'Algérie suite à l'arrêté du 26 septembre 1955 créant le service des Affaires algériennes (AA) rattaché au cabinet militaire du gouverneur général.

Les SAS (Sections Administratives Spécialisées), avec à leur tête des officiers « destinés à assurer toutes missions d'encadrement et de renforcement des personnels des unités administratives et des collectivités locales », seront le relais sur le



Assistance médicale gratuite à douar Ouldja.

L'objectif du FLN était de s'attaquer (...) à tous les symboles de notre présence

terrain des réformes politique, économique et sociale au profit des musulmans. En effet selon un rapport adressé au gouverneur général, l'officier SAS est considéré comme « le seul officier qui, par la continuité de son action, sa connaissance de la population, sa connaissance des problèmes locaux peut à l'exclusion de tout autre, donner son efficacité au système et sa réussite aux réformes en cours » et le pouvoir espère que si cette intégration réussit, le FLN et l'ALN perdront leur appui au sein de la population.

À noter que le Sahara demeurera un territoire militaire administré par les officiers des Affaires sahariennes et qu'à la veille de l'indépendance une bonne partie du pays était encore sous administration militaire.

Le fonctionnement des SAS, héritières pour partie des Bureaux arabes du XIX^e siècle, fut aussi inspiré des services de Renseignements du Sud tunisien qui administrait les confins du territoire saharo-tripolitain et des AI (Affaires indigènes) organisé par Lyautey au Maroc.

Sur l'ensemble du pays s'implanta un réseau d'établissements et, fin 1961, il existait plus de 700 SAS, auxquelles il fallait ajouter 20 sections administratives urbaines (SAU) dans les quartiers musulmans des grandes villes.

Environ 4 000 officiers volontaires provenant de divers recrutements (un tiers d'officiers de carrière, un tiers de réservistes, un tiers d'officiers du contingent) ont servi au sein des SAS. Dans l'ensemble, il s'agit d'un personnel de qualité, notamment chez les officiers de réserve, où l'on trouve des élèves issus de l'ENA, de l'École de la France d'outre-mer ou du séminaire mais qui, comme la plupart des officiers appelés, découvrent ce territoire après un bref stage de formation en métropole.

Seuls les officiers provenant des AI, des Affaires sahariennes ou encore de l'Armée d'Afrique, ont une connaissance du pays et de la langue arabe ou kabyle. Faute d'avoir pu recruter un nombre suffisant d'officiers musulmans surtout en raison des risques encourus (400 dont moins de 300 serviront en Algérie et au Sahara pour 1 400 postes à pourvoir) les SAS ont été parfois perçues comme un « corps de contrôle chrétien sur une population musulmane étrangère ».

La responsabilité d'un chef de SAS s'exerçait sur une dizaine de milliers d'habitants dans une circonscription allant d'une centaine à un millier de km² mais avec peu de personnel à sa disposition (en moyenne chaque SAS avait un ou deux officiers, un sous-officier, deux ou trois gradés et 30 à 50 supplétifs).

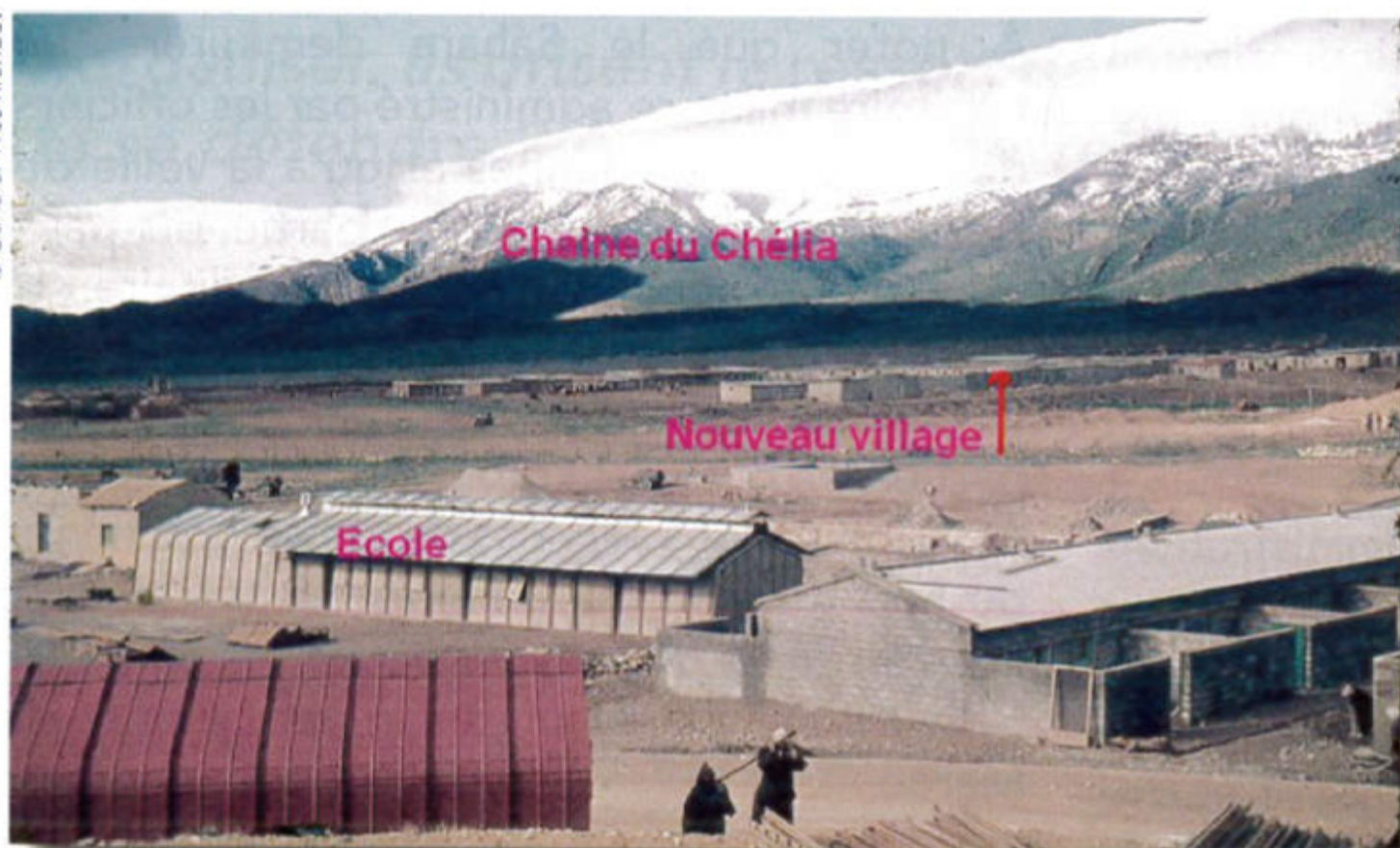
En 1960, les SAS employaient 21 661 personnes dont 1 308 officiers, 592 sous-officiers, 2 854 auxiliaires (radios, secrétaires, interprètes, infirmiers) auquel il faut ajouter les moghaznis payés sur le budget civil et dont le statut était proche de celui des harkis, qui eux relevaient du commandement des unités opérationnelles.

Le personnel de la SAS est hébergé en dehors des locaux militaires mais dans un bâtiment fortifié à proximité d'une agglomération ou d'un lieu de passage fréquenté. Les locaux administratifs sont séparés pour faciliter l'accueil de la population et souvent une infirmerie et une école complètent le dispositif.

Les officiers SAS ont parfois été assimilés à des « casques bleus » car ils portaient un képi bleu ciel orné du croissant et de l'étoile d'or et des épaulettes rouges mais aussi en raison de leurs missions spécifiques.

Les diverses missions des SAS

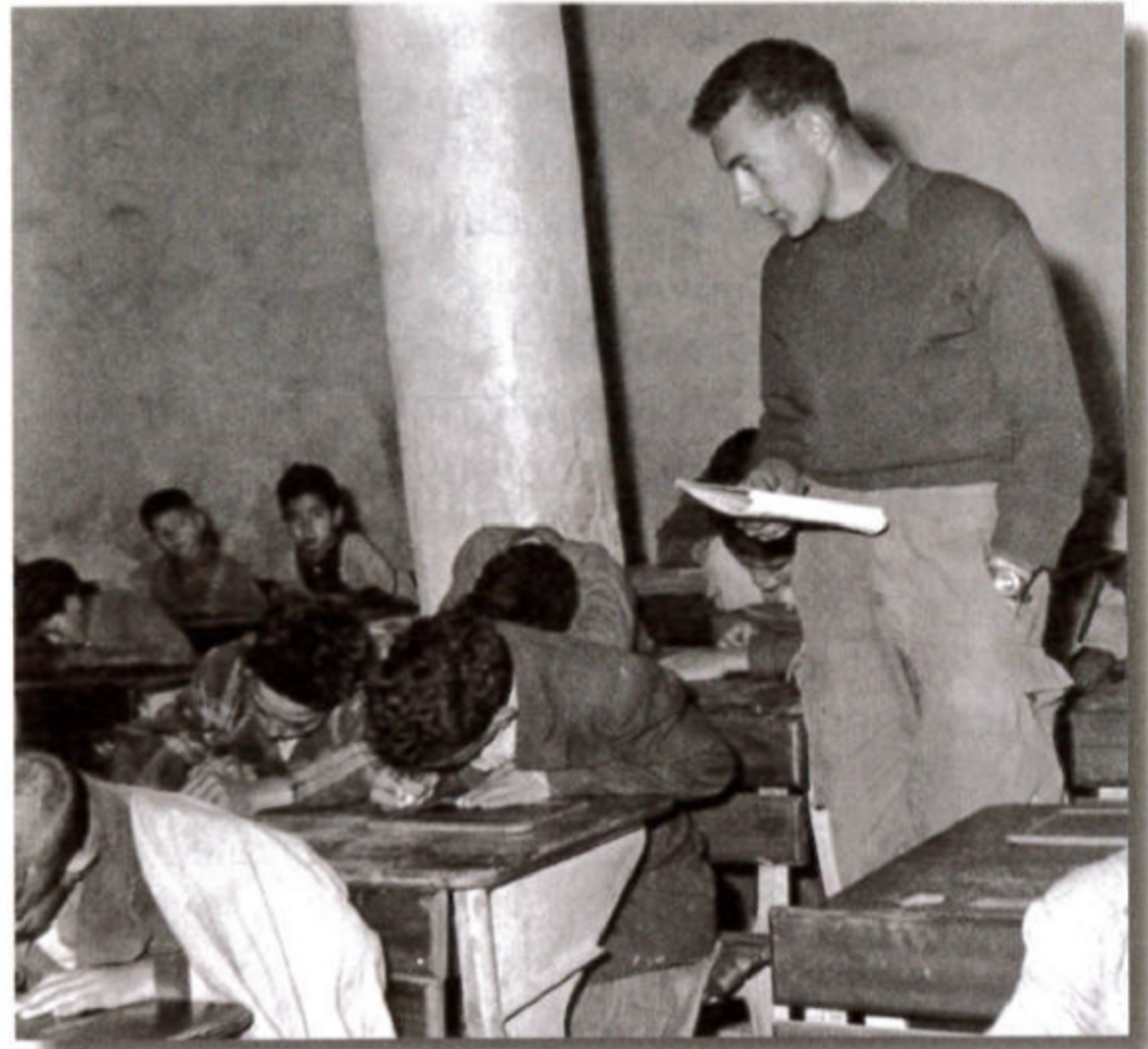
Le général Partiot, inspecteur général des Affaires algériennes, rappelait en 1959 que « les SAS ont été créées et mises en place pour prendre ou reprendre contact avec la population musulmane » et que les chefs de SAS exercent les missions de maintien de l'ordre et de pacification, mais aussi, dans le cadre de la lutte contre les activités rebelles, une mission d'administration, d'action



Construction d'une cité pour les Moghaznis avec école. 1959-1960.

médico-sociale et d'action psychologique de remise en confiance des populations.

La mission administrative consiste d'abord à implanter une administration dans les régions qui en sont dépourvues et les officiers SAS doivent mener à bien la réforme de 1956, supprimant les communes mixtes pour les remplacer par 1 468 municipalités organisées sur le modèle français. Ils sont aussi chargés d'assurer la tutelle des nouvelles communes et de recruter des délégués dans la population afin de susciter des candidatures pour gérer les municipalités mais la tâche est ardue car les postulants algériens sont menacés de mort par le FLN.



Le chef de SAS dépend alors du sous-préfet en matière administrative, économique et sociale et il est officier d'état civil. À partir de 1957, un décret lui confère des pouvoirs de police judiciaire et un arrêté de septembre 1959 précise que, désormais, les officiers de SAS ne sont plus chargés que d'un rôle « d'animation et de coordination, de conseil et de soutien » auprès des maires et des conseils municipaux pour leur faciliter l'exercice de leurs attributions.

Il faut réduire la misère physique et intellectuelle

Le second volet est une mission pacifique qui, selon le général Partiot, devait contribuer à « élever l'homme, à le promouvoir dans le domaine moral, intellectuel, matériel » de manière à « amener ces populations à la France par le cœur et par la raison ».

Au delà de l'aspect « propagande », il faut réduire la misère physique et intellectuelle qui afflige la société algérienne en engageant une action sanitaire et sociale même si le nombre de médecins attachés aux SAS est limité.

L'assistance médicale gratuite exercée au sein d'un local de la SAS ou à l'occasion de tournées effectuées par des équipes médico-sociales itinérantes ainsi que l'action éducative dispensée fréquemment par des militaires du contingent sont très favorablement accueillies par la population.

Pour compléter ce dispositif, des auxiliaires féminines (ASSRA : adjointes sanitaires et sociales rurales auxiliaires) font bénéficier les femmes de conseils en matière d'hygiène domestique, de puériculture et d'instruction ménagère.

Enfin la mission militaire consiste à confier aux officiers SAS le rétablissement de l'ordre dès lors que leur présence dans les régions reculées, s'ajoute à l'ensemble du dispositif de quadrillage et que les unités de supplétifs permettent de débusquer les agents de l'ennemi.

À partir de 1959, des SAS dites renforcées sont mises sur pied et certains quartiers sont placés sous le commandement militaire du chef de SAS doté de moyens accrus en supplétifs.

Ces dispositions, appliquées notamment à Oran où 75 sous-quartiers sur 130 sont commandés par des chefs de SAS en 1961, sont inséparables du renseignement d'ambiance recueilli par les SAS qui sont en rapport étroit avec la population par l'intermédiaire de leurs informateurs ou des hommes de leur maghzen.

En conclusion, les SAS ont été une structure politico-militaire originale et relativement efficace dans l'action psychologique car elles ont posé un réel défi au FLN à travers leurs actions économique, médicale et socioéducative.

800 écoles

70 000 enfants scolarisés

Au contact direct de la population, elles ont pu, lorsqu'elles en avaient les moyens, mettre en œuvre des actions concrètes pour sortir du sous-développement les territoires qu'elles administraient.

Un bilan publié en 1959 dans *Le Monde* faisait état de 800 écoles ouvertes depuis 1956 avec près de 70 000 enfants scolarisés et de plus d'un million de consultations réalisées par 700 médecins assistés de 1 300 auxiliaires médicaux.

Dans le cadre du plan de développement (plan de Constantine), les SAS ont pu bénéficier de crédits plus importants à partir de 1959 pour mettre en valeur leur circonscription mais cette initiative arrivait trop tard selon le général Beaufre qui ajoutait que « c'est l'absence d'un thème politique satisfaisant qui a frappé de stérilité tous les efforts louables de nos officiers SAS ».

À partir de 1961, certains officiers SAS s'opposeront à la politique d'autodétermination du général de Gaulle (qui d'ailleurs n'avait pas bien compris leur raison d'être) ou démissionneront de leur fonction.

Entre 1956 et le début de 1962, les SAS ont eu à déplorer 752 morts (70 officiers, 33 sous-officiers, 42 attachés, 607 moghaznis) et elles seront dissoutes officiellement par décret du 18 juin en même temps que les Affaires Algériennes. Plusieurs officiers SAS, contrairement aux ordres reçus, utiliseront alors des filières de rapatriement clandestines pour protéger leurs moghaznis des représailles des combattants de l'ALN.

700 médecins

1 300 auxiliaires médicaux

Aujourd'hui des actions civilo-militaires, inspirées de celles des SAS, ont été mises en œuvre sur certains théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan. ■

Général Yves Riondet

Bibliographie :

Exposition du CDHA intitulée « Les SAS, une mission de pacification méconnue pendant la Guerre d'Algérie ».

Gregor Mathias, *Les SAS, une institution ambiguë, entre idéal et réalité*, L'Harmattan, 1998.

Jacques Frémeaux, *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*, Denoël, 1993.

© Général Éric Boss



Témoignages de la vie dans les SAS

Témoignage 1 : La vie dans les SAS pendant la guerre d'Algérie

Extraits du témoignage de Mme France Parisy-Vinchon, publié dans *La Charte* de janvier-février 2004.

Avec plusieurs années de recul et même un peu plus, quand je repense à mon séjour en AFN – selon la terminologie d'alors – quels sont les sentiments et les sensations qui me viennent en premier à l'esprit ?

Accueil cordial de la population autochtone dont j'ai eu la charge, amitié, respect et complicité avec tous les militaires sous les ordres desquels j'étais, ou que je côtoyais, émerveillement pour un pays à la terre ocre rouge, aux pins parasols, emplis du bruissement des cigales et des claquements de becs des cigognes. (...)

J'étais une métropolitaine de 20 ans qui découvrait un monde très différent du sien, à des années-lumière de Paris.

D'abord en 1957, sous la houlette de la présidence du Conseil, j'ai choisi d'intégrer un groupe d'étudiants envoyé là-bas pour l'été. Je suis partie motivée par la curiosité,



© France Parisy-Vinchon

pour voir sur place la réalité et non plus me fier aveuglément à ce que rapportaient les journalistes. (...)

Pendant deux ans, j'ai travaillé comme infirmière assistante sociale dans des SAS du Nord-Constantinois, arrondissement d'El-Milia. J'ai volontairement choisi cette région non pacifiée pour travailler au contact direct de la population arabe dans le but de tenter d'améliorer sa vie quotidienne.

El-Hannser, carrefour de routes et de pistes, lieu d'une usine de traitement

© France Parisy-Vinchon





Là, tout était à construire, au sens strict du terme : le bâtiment de la SAS et mon logement précaire, les maisons du regroupement pour remplacer les tentes, un lavoir qui servirait aussi de fontaine, la terre à dépierrer pour essayer de la rendre cultivable.

Un médecin d'une SAS dans la vallée venait une fois par semaine,

du liège, avait depuis les années 50 une petite implantation européenne. Est venu s'y adjoindre début 1959 un village de regroupement qui comptait en juillet 60 près de 3 000 personnes. Ce bourg avait la particularité remarquable d'être, dans la région, le seul à avoir un maire et des conseillers municipaux européens et arabes élus par la population.

La SAS était bien implantée, recrutait de nombreux moghaznis. Un médecin militaire vivait sur place. Le contact avec les habitants était facile, beaucoup parlaient français, les enfants étaient scolarisés, l'état sanitaire était bon dans l'ensemble. Le travail était passionnant, j'apprenais chaque jour, autant avec le médecin qu'avec la population dont je découvrais les habitudes de vie, celles sur lesquelles je pouvais tenter une action d'amélioration, celles auxquelles il ne fallait pas toucher.

J'ai appris qu'une nouvelle SAS venait d'être créée, là où la piste s'arrêtait. (...)

Une vision de cauchemar. Mechta-Berra, un lieu-dit sur une carte d'état-major, à flanc de colline très pentu, dans un cirque de montagnes pelées. (...)

si les militaires, très pris par les opérations, avaient la possibilité d'organiser un convoi pour lui assurer la protection indispensable. (...)

J'ai découvert 400 personnes regroupées venant d'une zone interdite, en haillons, manquant du strict minimum, ne possédant presque rien, entièrement dépendantes des distributions de nourriture ou du travail fourni par la SAS. La misère, la détresse. Chaque jour, aux enfants qu'il fallait sauver de toute urgence d'un état de dénutrition, je distribuais du pain, cuit dans le four de la compagnie du 8^e RIM, qui assurait la protection de l'ensemble, du lait fait avec de la poudre, puis des vêtements provenant de ceux qui m'étaient envoyés (par les familles des militaires, résultat de mes appels au secours en métropole). Au bout de trois mois, les progrès se virent. Les enfants reprenaient vie, les figures s'arrondissaient, l'état sanitaire s'améliorait. Tous avaient un change de vêtements, les travaux d'aménagement donnaient du travail aux adultes, donc un peu d'argent. La vie prenait un semblant d'organisation.

En juillet 1961, je rentre en métropole. ■

Témoignage 2 : Les Équipes Médico-Sociales Itinérantes (EMSI) pendant la guerre d'Algérie

Extraits du témoignage de Mme Ginette Thévenin-Copin, publié dans *La Charte* de janvier-février 2003.

NDLR de 2003 : Le service de santé militaire s'est consacré partout où il était présent, à la création de dispensaires médicaux et de centres d'animation, pour le progrès, l'hygiène et l'éducation. Ils ont été ouverts notamment auprès des SAS et des missions itinérantes ont été créées, parmi elles les EMSI. Des centaines de jeunes filles, de toutes origines et de toutes religions furent ainsi recrutées pour porter sur leur blouse blanche l'insigne des EMSI. Après un stage de formation, elles se consacrèrent aux femmes et aux enfants, aux malades et aux vieillards, plus tard aux Harkis et à leurs familles. Elles ont servi avec abnégation, dans les périls et les difficultés de la guerre, au temps des promesses et de l'espérance.

(...) Ces équipes étaient composées d'une responsable métropolitaine ou musulmane ayant un bagage social ou paramédical et de deux auxiliaires musulmanes qui, au départ, étaient très utiles en qualité d'interprète. Le but final étant qu'elles acquièrent une formation, afin de prendre le relais et de créer à leur tour leur propre équipe.

Leur recrutement était varié, pour les unes c'était un souci d'émancipation, la chance de percevoir un salaire (ce dernier étant égal pour toutes). (...)

Pour ma part, j'ai également eu pour auxiliaire une jeune fille récupérée dans le

djebel au cours d'une opération militaire. Lorsque j'ai été appelée ailleurs à d'autres fonctions, elle a assuré avec compétence son rôle de responsable d'équipe. (...)

Cinq longues et difficiles années à œuvrer dans les EMSI me donnent le droit et le devoir d'en parler aujourd'hui. (...)

Oui, il y a eu une action humanitaire en Algérie, ce fut le travail harassant des EMSI. Elles ont été environ un millier, chrétiennes, musulmanes, israélites, natives de métropole ou d'Algérie, conscientes des difficultés, des risques encourus et de la valeur de leur mission.





Un jour, un journaliste, curieux de l'accueil qui nous était fait, m'a posé la question : « Aviez-vous des difficultés pour entrer dans les mechtas ? ». Je lui ai répondu : « Pour entrer non, pour sortir oui. »

Oui il y a eu une action humanitaire en Algérie. Le seul regret que je puisse exprimer à présent est que nous aurions dû être beaucoup plus nombreuses, pour parvenir à éradiquer l'ignorance et favoriser l'évolution des femmes de ce pays. (...)

Familièrement appelées « Toubiba » par les femmes et les enfants, elles étaient à la fois assistantes sociales, puéricultrices, éducatrices et amies, tentant par leur présence aux côtés de cette population rurale, désorientée par les événements, de faire obstacle à la misère et à la peur. Avec pour seule et unique ambition de donner un visage humain à notre pays.

Comment décrire le travail des EMSI ? (...)
Je précise haut et fort que ces jeunes femmes dévouées, téméraires et ambitieuses ont tenté, par opposition à la guerre, de choisir le difficile chemin allant vers la paix. (...)

Devant des situations trop souvent tragiques et épouvantables, les EMSI étaient présentes, afin de résoudre au mieux ces problèmes a priori insolubles. Bien souvent, avec ténacité et courage, elles y sont parvenues malgré le manque de matériels et de moyens.

Au cours de ce difficile parcours, j'ai connu de très grandes peines, lorsqu'on ne peut donner que ce que l'on possède. Hélas nos moyens n'étaient pas à la mesure d'une population aussi dense, démunie de tout. Mais j'ai également éprouvé de très grandes joies, un enfant que l'on aide à naître, un autre à guérir, un adulte que l'on a secouru et qui vous exprime sa gratitude par un simple sourire.

J'ai été et je reste fière d'avoir accompli cette noble tâche qui était d'alléger la souffrance. Vouloir à présent occulter cette action humanitaire, c'est mépriser ce qui fait le ferment de l'humanité. (...)

Les EMSI ont pour la plupart assumé le rapatriement des Harkis en France, du moins le petit nombre d'entre eux qui ont eu cette chance ; en ce qui concerne ces derniers, il n'est que temps qu'on leur rende enfin leur dignité, leur honneur et la place à laquelle ils ont droit dans notre patrie.

J'ai moi-même accompagné ces déracinés. La traversée sur une mer particulièrement agitée, dans l'inconfort d'un LSD (appelé vulgairement péniche de débarquement, plus apte au transport de matériels que d'êtres humains). Il reste dans ma mémoire le souvenir d'une longue nuit cauchemardesque, étant dans l'impossibilité de rassurer ces familles tétanisées par la peur.

Au petit matin, ce fut le débarquement de ces familles hébétées, accueillies comme des indésirables, des parias dans un pays pour lequel ils avaient tant donné, tant sur leur sol, que sur le nôtre par le passé, et qui à présent ne voulait pas d'eux. ■

Témoignage 3 : Le Service de Formation des Jeunes en Algérie (SFJA)

Extraits du témoignage de Mme Colette Arnardi-Garcia, publié dans *La Charte* de mars-avril 2010.

En 1960, alors âgée de 17 ans et demi, je me présente aux épreuves de sélection organisées par la SAS de Perregaux (département d'Oran) pour l'admission au Centre d'Enseignement des Monitrices de la Jeunesse Algérienne (CEMJA) de Nantes. (...)

Le 15 septembre 1961, je rejoins mon affectation. Sidi-Bakhti, proche de la forêt du Medroussa, se trouve sur la route de Tiaret-Frenda, à 900 m d'altitude. (...) C'est un village de regroupement dans lequel les habitants du douar Medroussa et des douars limitrophes sont rassemblés avec leurs familles. (...) Une infirmerie y est attenante. Le centre, tout neuf, se trouve un peu en retrait de la grand-rue. À un kilomètre, un poste militaire est tenu par une compagnie du 5^e BCP du capitaine Leneveu, secteur de Frenda de la 4^e DIM de Tiaret. Notre centre est protégé par des barbelés. Une équipe de moghaznis de la SAS en assure la sécurité. (...)

L'enseignement des filles est dispensé [...] par Réjane, originaire d'Oran, Aïcha de Tiaret et moi-même. Réjane et Aïcha enseignent le Français, le calcul, l'instruction civique et morale. Je me charge de l'apprentissage de l'enseignement ménager, de la dextérité manuelle, des activités d'éveil, de la culture physique et du chant. (...)

Bien que vivant dans des conditions matérielles très précaires, nos élèves ont un visage rayonnant. Elles viennent vêtues de leurs plus beaux habits. (...)

L'étonnement, voire l'appréhension de découvrir et d'utiliser des outils, tels que



© Colette Garcia-Arnardi

ciseaux, aiguilles à coudre, à tricoter, jeux de société comme les cubes, n'est pas feint. (...)

Notre volonté de transmettre nos connaissances nous conduit à rencontrer systématiquement les parents de nos élèves absentes. S'il est vrai que ceux-ci jugent que la scolarisation des garçons est indispensable, cela l'est moins pour les filles. (...)

Aïcha et moi n'avons qu'un seul désir, revenir l'après-midi au centre avec nos absentes. Aussi les familles n'étaient pas surprises de nous voir arriver chez elles. Nous étions attendues et bien reçues. (...) Ces moments de rencontre et de discussion étaient pour nous l'occasion de les initier au tricot, à la couture et de prodiguer de petits soins infirmiers. (...) Progressivement et sans attendre l'absence d'une élève, nous étions invitées le jeudi et le samedi chez une femme désireuse d'apprendre. Son mari était à proximité. Parfois d'autres dames assistaient à ces rencontres. (...)

Je n'avais ni radio, ni journaux et par conséquent je n'étais pas au courant de la



situation en Algérie et encore moins des pourparlers de cessez-le-feu. (...) Je ne compris pas pourquoi le 15 mars 1962 à 7 heures, le capitaine Leneveu est venu me chercher au centre en m'intimant l'ordre de partir sur le champ. (...)

Par télégramme, je suis informée en avril que je dois me rendre à Burdeau. (...)

Nos élèves ont entre 8 et 14 ans. Trois à quatre semaines après notre arrivée, nous constatons un absentéisme de plus en plus important. Un jour de la mi-mai, je me retrouve la seule Européenne à vivre 24 heures sur 24 dans ce centre. Je suis complètement coupée du monde extérieur. (...)

Départ de Burdeau

Je quitte le centre vers le 12 juin 1962. Un télégramme envoyé par ma mère : « Papa gravement malade » est le signal du départ dans l'urgence convenu avec mes parents. (...)

Octobre 1962 à Nantes

J'effectue un nouveau stage de formation au CEMJA pour travailler dans un camp de harkis, rapatriés en France par certains de leurs officiers. En novembre 1962, je suis nommée en qualité de monitrice au camp de harkis de Rivesaltes. (...)

Conclusion

Le SFJA ouvrira trois structures qui, en 1961, accueilleront 12 550 jeunes répartis dans : les centres de formation des jeunes en Algérie (CFJA) avec enseignement général et professionnel en internat, les foyers de jeunes rattachés à une section administrative spécialisée (SAS) avec enseignement général, alphabétisation, instruction civique et morale et activités sportives et manuelles en externat, et les foyers sportifs installés dans le cadre de la SAS qui réunissent des jeunes de différentes communautés. ■

